

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2024 - 51 ERRATUM

ANNULE ET REMPLACE LE PRÉCÉDENT COMMUNIQUÉ DU MÊME NUMÉRO

10 juillet 2024

Aide aux bacheliers 2024 allouée par le Centre Communal d'Action Sociale du Gosier

Liliane MONTOUT, Présidente du CCAS du Gosier informe les bacheliers de la session 2024, qu'une aide financière soumise aux conditions de ressources peut leur être accordée en cas de poursuite de leurs études.

Les bacheliers sont invités à transmettre les pièces justificatives suivantes **par mail à :**
aideauxbacheliers@villedugosier.fr:

- pièce d'identité (passeport ou CNI)
- justificatif de domicile de plus de 6 mois
- Relevé de notes session 2024
- justificatif d'inscription 2024 / 2025 dans un établissement d'enseignement supérieur
- Relevé d'identité bancaire de l'étudiant
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition des parents
- justificatifs de ressources et charges (dernières factures) des parents

Il est également possible de déposer sa demande à **l'accueil du pôle administratif de Périnet**, toutes les pièces justificatives, sous enveloppe fermée portant la mention "Aide aux bacheliers - CCAS du Gosier".

Réception des dossiers par mail ou sur place à l'accueil du 15 juillet au 25 octobre 2024.

Contact : CCAS du Gosier 0590 84 99 20